

## **Déclaration de protection des données relative au module «CropService»**

### **Déclarations générales**

fenaco et les unités d'activité stratégiques du groupe fenaco-LANDI (ci-après «GfL») accordent un grande importance à la protection des données et, partant, à la protection de la personnalité. Barto, 365FarmNet et toutes les unités d'activité stratégiques du GfL respectent strictement le règlement général sur la protection des données de l'Union européenne (ci-après le «RGPD»). Le présent document vous donne un aperçu de la manière dont la protection des données personnelles est garantie, et vous indique les données traitées et le but de leur traitement.

La présente déclaration de protection des données s'articule en deux parties. La première partie comporte les déclarations générales relatives à la protection des données, qui valent pour l'ensemble des applications en rapport avec le module CropService. Dans la seconde partie, vous trouverez des informations détaillées pour chaque espace fonctionnel.

### **Responsabilités**

Responsable du traitement:  
fenaco société coopérative  
Erlachstrasse 5  
Case postale 3307  
3301 Berne

Représentant dans l'EEE:  
M<sup>e</sup> Philipp Mittelberger, LL.M., expert en matière de protection des données  
BATLINER WANGER BATLINER Rechtsanwälte AG  
Am Schrägen Weg 2  
9490 Vaduz - Liechtenstein,  
T +423 239 78 78  
F +423 239 78 79

Conseiller à la protection des données du groupe fenaco-LANDI:  
fenaco société coopérative  
Conseiller à la protection des données  
Allee 1A  
6210 Sursee

### **Quels sont vos droits en tant que personne concernée?**

En votre qualité de personne concernée, vous disposez des droits suivants conformément à la réglementation en matière de protection des données (articles 15 et suivants du RGPD).

- Droit d'accès aux données – conformément à l'article 15 du RGPD, vous avez, en tout temps, le droit de présenter une demande d'accès. En réponse, vous recevrez des informations relatives aux données vous concernant figurant dans le fichier de données ainsi que d'autres informations en lien avec le traitement de vos données.
- Droit de rectification – conformément à l'article 16 du RGPD, si vous deviez constater que vos données ne sont pas correctes, vous pouvez exiger du responsable qu'il les rectifie sans délai.

- Droit à l'effacement – conformément à l'article 17 du RGPD, si les conditions légales sont remplies (notamment si vous ne souhaitez plus utiliser le module CropService), vous pouvez demander que vos données soient effacées. Dans ce cas, les données correspondantes seront effacées de façon irrévocable. Vos données seront effacées à condition qu'elles ne soient pas soumises à une obligation de conservation légale et qu'elles ne soient pas nécessaires à l'exécution du contrat. Dans ce cas, il y a lieu de noter que les données seront effacées irrévocablement et ne pourront plus être reconstituées dans l'hypothèse où vous voudriez tout de même réutiliser le module CropService ultérieurement.
- Limitation du traitement – conformément à l'article 18 du RGPD, vous pouvez demander la limitation du traitement lorsque l'exactitude des données à caractère personnel est contestée, leur traitement est illicite, le responsable du traitement n'a plus besoin des données à caractère personnel aux fins du traitement ou lorsque le traitement fait l'objet d'une opposition conformément à l'article 21, paragraphe 1, du RGPD, parce qu'il n'est pas clair s'il existe des motifs légitimes au traitement.
- Droit à la portabilité des données – conformément à l'article 20 du RGPD, vous avez le droit de recevoir les données à caractère personnel vous concernant que vous avez fournies à un responsable du traitement, dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine. Vous pouvez transmettre ces données à un autre responsable du traitement sans que le responsable du traitement y fasse obstacle. Cela s'applique dans la mesure où le traitement a fait l'objet d'un consentement ou qu'il a lieu de façon automatisée.
- Droit d'opposition – pour des raisons liées à votre situation personnelle, vous pouvez, conformément à l'article 21 du RGPD, vous opposer à tout moment du traitement des données vous concernant par le responsable du traitement. Si les conditions juridiques sont remplies, celui-ci ne traitera plus vos données.

Le RGPD ou des dispositions juridiques nationales peuvent prévoir d'autres restrictions, modifications ou, le cas échéant, exclusions des droits susmentionnés.

Vous pouvez exercer vos droits directement auprès de fenaco société coopérative, en tant que fournisseur du module CropService.

### **Mise à disposition des données**

La mise à disposition des catégories de données personnelles mentionnées ci-dessous est nécessaire et indispensable à l'exécution du contrat.

### **Droit de réclamation auprès d'une autorité de contrôle**

Vous avez le droit d'introduire, auprès d'une autorité de contrôle, au sens de l'article 51 du RGPD, des réclamations relatives au traitement de vos données à caractère personnel.

### **Comment vos données personnelles sont-elles protégées?**

Vos données sont exclusivement stockées sur des serveurs du GfL ou auprès de partenaires qui, selon le GfL, garantissent une protection adéquate des données. Les technologies les plus actuelles et des mesures organisationnelles correspondantes protègent les serveurs contre les accès non autorisés. Des conventions de sous-traitance ont été conclues entre les partenaires participant au traitement externalisé des données. Ces conventions régissent l'utilisation adéquate et conforme à la loi de celles-ci. Elles décrivent, en outre, les mesures techniques et organisationnelles permettant de protéger les données contre les accès non autorisés. Enfin, lesdites conventions précisent également que les données à caractère personnel ne peuvent être utilisées qu'aux fins de l'exécution de la mission du GfL.

### **Vers quels pays les données personnelles sont-elles transmises?**

Pour pouvoir être affichées dans le module CropService, les données de base (informations personnelles, sur l'exploitation agricole, ou relatives aux parcelles) et la planification des cultures (parcelles, cultures, variétés) qui proviennent de 365FarmNet et les données tirées du système de conseil en matière de

production végétale du GfL (plan de fumure, compilation de plans de fumure, plan d'épandage, plan de protection des plantes) sont stockées dans un nuage de Microsoft. Les serveurs sont situés en Irlande et aux Pays-Bas. Tant l'Irlande que les Pays-Bas sont soumis au RGPD. Le fournisseur du nuage est considéré comme un sous-traitant chargé du traitement externalisé des données conformément au RGPD. Pour faire fonctionner et maintenir le nuage, le fournisseur a théoriquement accès aux données. Des conventions de sous-traitance correspondantes, garantissant un traitement des données sûr et conforme à la loi, ont été conclues entre le fournisseur du nuage et fenaco. Par cette convention, le fournisseur s'engage au traitement fiduciaire des données et garantit qu'elles seront utilisées exclusivement aux fins de leur traitement externalisé.

### **À qui s'adresser en cas de question?**

S'agissant du traitement des données, c'est en principe toujours le partenaire qui les a recueillies qui en est responsable; en l'espèce, il s'agit de LANDOR et AGROLINE du GfL. Pour toute question ou demande, vous pouvez vous adresser directement à l'entreprise correspondante. fenaco société coopérative est le fournisseur du module CropService. Vous trouverez ses coordonnées de contact dans la première partie de la présente déclaration de protection des données.

### **Pendant combien de temps stockons-nous vos données?**

Les données personnelles ne sont stockées que pour la durée nécessaire à la réalisation du but pour lequel elles ont été recueillies. Les données restent stockées aussi longtemps qu'il est nécessaire à l'exploitation du module CropService, à savoir pour la durée contractuelle correspondante, dans la mesure où vos données ont été recueillies pour l'exécution d'un contrat. Après la fin du contrat, les données sont effacées, à condition qu'elles ne soient pas soumises à un délai de conservation légal et que leur conservation ne soit pas nécessaire pour l'exécution du contrat.

### **Version de la déclaration de protection des données**

La présente déclaration de protection des données est entrée en vigueur ou a été mise à jour le **1.4.2023**. fenaco société coopérative se réserve le droit d'adapter la déclaration de protection des données en cas de changement au niveau des dispositions légales, des exigences commerciales ou des processus. L'[annexe 1](#) peut, elle aussi, être modifiée lorsque d'autres données sont traitées ou lorsque des informations supplémentaires sont proposées dans le module CropService. Si la déclaration de protection des données est modifiée, vous en serez informé lors du prochain démarrage du module.

Les informations disponibles valent pour toutes les applications et fonctionnalités dans le cadre du module CropService. Les détails relatifs aux différents espaces fonctionnels sont précisés ci-après.

## **Application du module d'identification**

### **Quelles sont les catégories de données que nous traitons?**

Pour vérifier votre identité et empêcher que des personnes non autorisées puissent accéder à vos données, nous avons mis en place un mécanisme d'identification. Celui-ci requiert les données suivantes:

- numéro de client;
- coordonnées de contact;
- numéro Agate;
- numéro d'exploitation;
- adresse électronique.

### **D’où proviennent les données traitées?**

Au moment de la souscription au module CropService, il est nécessaire de s’enregistrer. Pour ce faire, vos données issues du système de 365FarmNet (ci-après «365FN») sont reprises et comparées au Master Data System (MDS, système central du GfL permettant l’harmonisation des données de base) du GfL. Si les données correspondent, le MDS du GfL transmet votre adresse électronique au module d’identification, lequel vous envoie un courriel comportant un code d’enregistrement que vous devez confirmer.

### **But du traitement**

Le module CropService affiche les plans de fumure, les compilations de plans de fumure, plan de protection des plantes, les plans d’épandage et les processus de travail qui se rapportent à votre exploitation. Pour éviter que des personnes non autorisées puissent avoir accès à vos données, votre identité doit être établie sans équivoque. Cela est possible grâce au processus d’identification.

### **Fondement juridique du traitement conformément à l’article 6, paragraphe 1, sous b), du RGPD**

L’identification est justifiée par le fondement juridique de l’exécution contractuelle. En souscrivant au module CropService vous vous attendez à ce que vos données relatives au plan de fumure soient affichées conformément à la description du module CropService. En outre, vous voulez vous assurer que vous seul pouvez consulter vos données. Pour pouvoir répondre à cette attente et exécuter le contrat conformément à votre souhait, nous devons traiter vos données aux fins de l’identification.

### **À qui les données sont-elles transmises et à quelles fins?**

Au sein du GfL:

- Master Data System (MDS) de fenaco société coopérative: en principe, vous êtes partenaire, fournisseur et/ou client de différentes entreprises du GfL. Pour que chacune de ces entreprises puisse communiquer avec vous et répondre à ses obligations à votre égard, vos données figurent généralement dans différents systèmes de chacune de ces entreprises. Cela entraîne un travail fastidieux: d’une part, vous devez signaler tout changement d’adresse (nouveau numéro de téléphone, nouvelle adresse électronique, etc.) à toutes les entreprises, d’autre part, vos données doivent être gérées dans différents systèmes. Pour cette raison, le GfL gère les données de base de façon centralisée par l’intermédiaire de ses partenaires. Cette gestion centralisée des données de base a pour but d’harmoniser les données décentralisées recueillies par les différentes entreprises du GfL et de réduire au maximum le travail administratif. Au moment de l’enregistrement, le module CropService vérifie vos identifiants sur ce MDS central du GfL.
- Département Informatique: font partie du département Informatique du GfL, la société Bison ainsi que la société fenaco Informatique. Ces deux entreprises ont, en tant que prestataires de services informatiques, la qualité de sous-traitant et sont responsables de l’exploitation des systèmes et de l’infrastructure informatiques du GfL. Du fait de cette responsabilité, les collaborateurs des deux entreprises doivent pouvoir accéder aux systèmes et ont dès lors accès aux données, même lorsqu’ils ne les traitent pas.

Hors du GfL:

- Microsoft: le module CropService est hébergé sur un nuage Microsoft Azure. Comme Microsoft exploite et entretient l’infrastructure et les services du nuage, elle a, par conséquent, aussi accès aux données et a donc également la qualité de sous-traitant.
- Bright Skies GmbH, Hambourg: le module CropService est hébergé sur un nuage Microsoft Azure. Comme Bright Skies exploite et entretient le cluster Azure Kubernetes, elle a donc un accès technique à la base de données et a donc également la qualité de sous-traitant.
- Barto AG garantit l’assistance de premier et second niveau. Dans ce cadre Barto AG traite les demandes d’assistance et doit donc être considérée comme un sous-traitant.

Des conventions correspondantes relatives au traitement externalisé des données sont conclues avec chaque partenaire devant accéder aux systèmes dans le cadre de l’assistance, de l’exploitation et de

l'entretien relatifs aux systèmes. Chacune de ces conventions comporte une énumération de toutes les mesures techniques et organisationnelles qui ont été prises pour protéger au mieux les données.

## **Fonction du module CropService**

### **Quelles sont les catégories de données que nous traitons?**

Après avoir été clairement identifié, vous pouvez, avec votre conseiller, établir un plan de fumure et le faire apparaître dans le module CropService après sa validation par votre conseiller. À cette fin, le conseiller peut accéder aux données concernant votre exploitation (données d'identification, données de l'exploitation, cultures, etc.). À partir du plan de fumure, vous pouvez faire générer les processus de travail dans la «gestion des cultures» dans 365FN. Vous trouverez une énumération de données possibles à [l'annexe 1](#).

### **D'où proviennent les données traitées?**

L'origine des données dépend des fonctionnalités du module CropService que vous utilisez.

- 365FN: vous pouvez télécharger dans le module CropService les données relatives à vos cultures et variétés ou les informations concernant vos parcelles ou processus de travail que vous avez saisies dans 365FN.
- Dans le module CropService, vous pouvez afficher les opérations. Dans cet affichage, vous voyez un aperçu de toutes les opérations, aussi bien dans le domaine de la nutrition des plantes que dans celui de la protection des plantes. Si, en plus du module "LANDOR Services", vous avez également réservé le module "AGROLINE Service", ces opérations s'affichent également.
- Module «gestion des cultures»: dans le module «gestion des cultures» de Barto, vous pouvez définir et planifier la rotation des cultures pour chaque parcelle. Si vous avez également souscrit au module «gestion des cultures», le module CropService vous offre la possibilité de générer des processus de travail. Ainsi, vous n'avez pas besoin de saisir à nouveau les données. Tant le module «gestion des cultures» que le module CropService vous proposent ensuite une vue consolidée de l'ensemble des processus de travail planifiés ou déjà exécutés.

### **But du traitement**

Le module CropService a pour but de vous permettre d'afficher vos plans de fumure et processus de travail sur une plateforme. Ainsi, l'ensemble de vos informations concernant la production végétale sont visibles de façon centralisée.

### **Fondement juridique du traitement conformément à l'article 6, paragraphe 1, sous b), du RGPD**

La représentation des données dans le module CropService est justifiée par le fondement juridique de l'exécution contractuelle. En souscrivant au module CropService, vous vous attendez à ce que vos données soient affichées conformément à la description du module CropService. Pour répondre à cette exigence, nous sommes obligés de traiter vos données.

### **À qui les données sont-elles transmises et à quelles fins?**

Au sein du GfL:

- Département Informatique: font partie du département Informatique du GfL, la société Bison ainsi que la société fenaco Informatique. Ces deux entreprises ont, en tant que prestataires de services informatiques, la qualité de sous-traitant et sont responsables de l'exploitation des systèmes et de l'infrastructure informatiques du GfL. Du fait de cette responsabilité, les collaborateurs des deux entreprises doivent pouvoir accéder aux systèmes et ont dès lors accès aux données, même lorsqu'ils ne les traitent pas.
- Module «gestion des cultures»: si vous avez également souscrit au module «gestion des cultures», vous pouvez y générer les processus de travail du plan de fumure. Cela vous permet d'avoir une vue consolidée des travaux planifiés et déjà exécutés.

Hors du GfL:

- Microsoft: le module CropService est hébergé sur un nuage Microsoft Azure. Comme Microsoft exploite et entretient l'infrastructure et les services du nuage, elle a, par conséquent, aussi accès aux données et a donc également la qualité de sous-traitant.
- Bright Skies GmbH, Hambourg: le module CropService est hébergé sur un nuage Microsoft Azure. Comme Bright Skies exploite et entretient le cluster Azure Kubernetes, elle a donc un accès technique à la base de données et a donc également la qualité de sous-traitant.
- Barto AG garantit l'assistance de premier et second niveau. Dans ce cadre Barto AG traite les demandes d'assistance et doit donc être considérée comme un sous-traitant.
- Portail 365FN: si vous utilisez d'autres applications (notamment 365CROP), vous pouvez les configurer de manière que vos données soient envoyées au portail 365FN. Dans le portail, vous avez ensuite la possibilité d'afficher l'ensemble des données ou de les transférer à d'autres applications. Ainsi, en déplacement, par exemple, vous avez accès à l'ensemble de vos processus de travail sur l'application 365CROP.

Des conventions correspondantes relatives au traitement externalisé des données sont conclues avec chaque partenaire devant accéder aux systèmes dans le cadre de l'assistance, de l'exploitation et de l'entretien relatifs aux systèmes. Chacune de ces conventions comporte une énumération de toutes les mesures techniques et organisationnelles qui ont été prises pour protéger au mieux les données.

**Glossaire**

GfL	groupe fenaco-LANDI; comprend l'entière société coopérative fenaco ainsi que les unités d'activité stratégique qui en font partie.
Entreprise	Lorsque dans le texte ci-dessus, il est question d'une entreprise, il faut entendre par-là les entreprises du groupe fenaco-LANDI. Le GfL se compose de différentes entreprises, qui sont désignées par «entreprise» dans le présent texte. Le terme «entreprise» désigne exclusivement les entreprises du GfL. Les entreprises extérieures au GfL (p. ex. 365FN, Microsoft) sont mentionnées par leur nom.
365FN	365FarmNet GmbH, Allemagne, exploitant de la plateforme Smart Farming.
MDS	Master Data System, système central du GfL permettant l'harmonisation des données de base.